

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
**CENTRE-VAL DE LOIRE**

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**2022**



  
**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

| Direction régionale  
des affaires culturelles

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

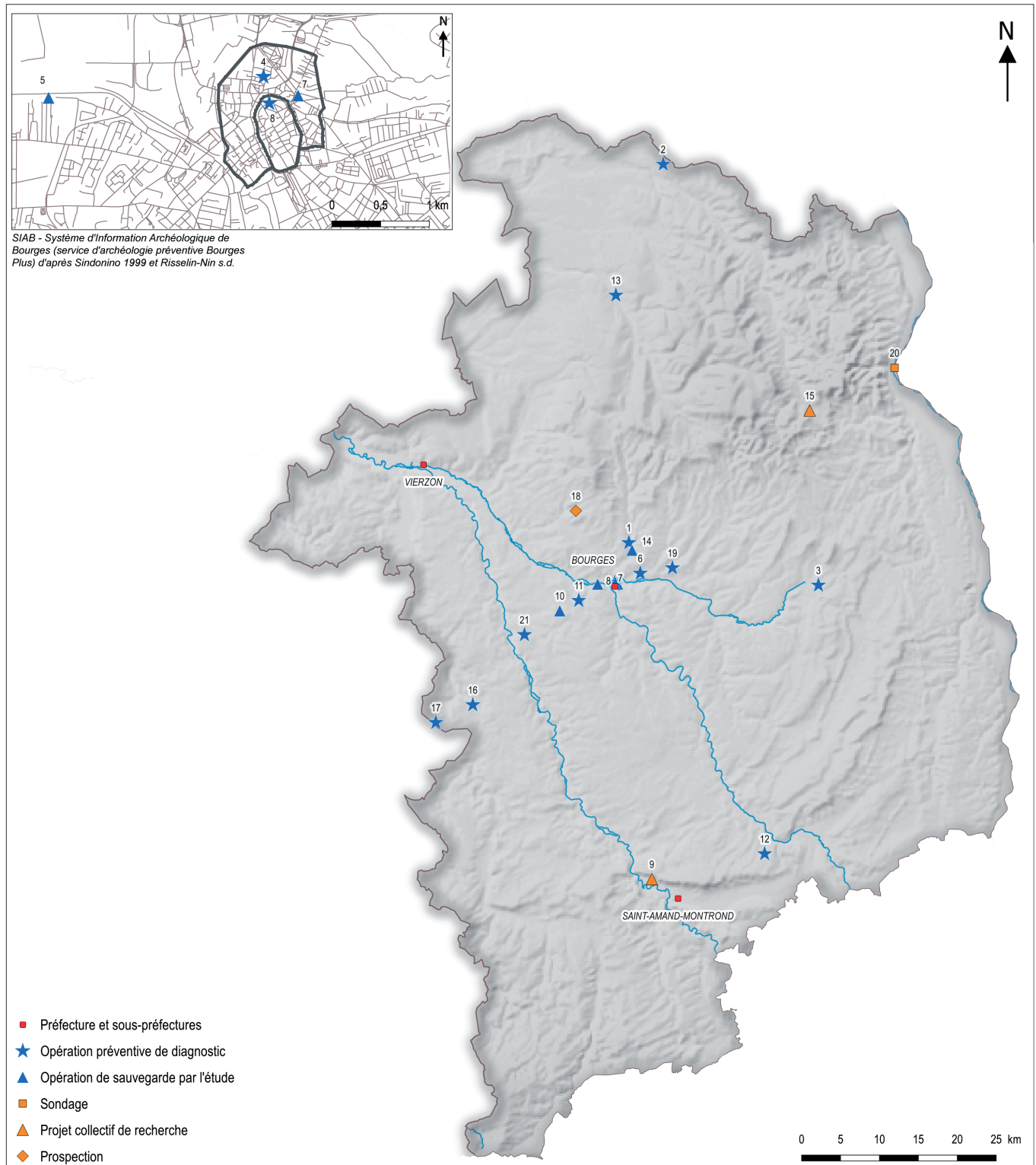
|                                            | Cher      | Eure-et-Loir | Indre     | Indre-et-Loire | Loir-et-Cher | Loiret    | Région    | Total      |
|--------------------------------------------|-----------|--------------|-----------|----------------|--------------|-----------|-----------|------------|
| Aide à la préparation de publication (APP) | 0         | 3            | 0         | 1              | 0            | 0         | 2         | 6          |
| Fouille programmée (FP)                    | 0         | 3            | 2         | 2              | 1            | 3         | 1         | 12         |
| Opération préventive de diagnostic (OPD)   | 13        | 31           | 14        | 27             | 29           | 37        | 0         | 151        |
| Opération de sauvegarde par l'étude (OSE)  | 4         | 9            | 2         | 5              | 7            | 11        | 0         | 38         |
| Projet collectif de recherches (PCR)       | 2         | 3            | 3         | 1              | 1            | 2         | 5         | 17         |
| Prospection inventaire (PRD)               | 2         | 4            | 1         | 0              | 0            | 2         |           | 9          |
| Prospection thématique (PRT)               | 2         | 1            | 1         | 0              | 1            | 5         | 2         | 12         |
| Sondage (SD)                               | 1         | 0            | 1         | 3              | 1            | 3         | 0         | 9          |
| <b>Total</b>                               | <b>24</b> | <b>54</b>    | <b>24</b> | <b>39</b>      | <b>40</b>    | <b>63</b> | <b>10</b> | <b>254</b> |



Tableau général des opérations autorisées

| N° INSEE | Commune Nom du site                                                       | Responsable (Organisme)       | Type d'opération | Époque             | N° opération | Référence Carte |
|----------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------|--------------------|--------------|-----------------|
| 18       | Vasselay Fussy, rocade de Bourges Nord-Ouest phase 4                      | Poulle Pascal (Inrap)         | OPD              | FER GAL            | 0613003      | 1               |
| 18       | Prospection aérienne dans le Cher                                         | Holmgren Jean (BEN)           | PRD              |                    | 0613064      |                 |
| 18       | Lit du Cher                                                               | Troubat Olivier (BEN)         | PRT              | MA MOD             | 0613107      |                 |
| 18       | Prospection inventaire dans le Cher                                       | Depont Jean (BEN)             | PRD              |                    | 0613171      |                 |
| 18011    | Argent-sur-Sauldre, forêt Baignolais                                      | Parisot Maryse (Inrap)        | OPD              | MOD                | 0612949      | 2               |
| 18023    | Baugy, 13 chemin de Montifault                                            | Tremel Amandine (Inrap)       | OPD              | CON                | 0613067      | 3               |
| 18033    | Bourges, 7 avenue Peterborough                                            | Salles Baptiste (Inrap)       | OPD              | MOD CON            | 0612970      | 4               |
| 18033    | Bourges, allée Debussy                                                    | Lethrosne Harold (PRIV)       | OSE              | BRO FER            | 0613007      | 5               |
| 18033    | Bourges, chemin de la Charité tranche 5                                   | Vandergucht Mathieu (COL)     | OPD              | BRO FER GAL        | 0613116      | 6               |
| 18033    | Bourges, place Saint-Bonnet                                               | Fondrillon Mélanie (COL)      | OSE              | MA MOD CON         | 0613120      | 7               |
| 18033    | Bourges, place Cujas, zone 2                                              | Fondrillon Mélanie (COL)      | OPD              | MA MOD CON         | 0613126      | 8               |
| 18038    | Bruère-Allichamps, Abbaye de Noirlac                                      | Kaurin Jenny (MC)             | PCR              | MA                 | 0613023      | 9               |
| 18050    | La Chapelle-Saint-Ursin, Morthomiers, les Veullis                         | Augier Laurence (COL)         | OSE              | FER                | 0613008      | 10              |
| 18050    | La Chapelle-Saint-Ursin, rue du Mistral                                   | Salles Baptiste (Inrap)       | OPD              | CON                | 0613168      | 11              |
| 18052    | Charenton-du-Cher, Champs Gros Yeux                                       | Facchinetti Sébastien (Inrap) | OPD              | FER GAL MA MOD     | 0612995      | 12              |
| 18088    | Ennordres, les Blitteries                                                 | Champault Eric (Inrap)        | OPD              | PAL MES NEO GAL MA | 0613088      | 13              |
| 18097    | Fussy, rocade Nord-ouest de Bourges phase 3                               | Fournier Laurent (Inrap)      | OSE              | GAL                | 0613150      | 14              |
| 18163    | Neuvy-Deux-Clochers, Vesvres                                              | Mataouchek Victorine (Inrap)  | PCR              |                    | 0613066      | 15              |
| 18198    | Saint-Ambroix, la Grenouillère, Pièce de la Chaussée, Pièce de la Garenne | Poulle Pascal (Inrap)         | OPD              | GAL                | 0613148      | 16              |
| 18198    | Saint-Ambroix, les Raisinières                                            | Poulle Pascal (Inrap)         | OPD              |                    | 0613149      | 17              |
| 18206    | Saint-Éloy-de-Gy, les Tureaux                                             | Dieudonné-Glad Nadine (UNIV)  | PRT              |                    | 0613022      | 18              |
| 18213    | Saint-Germain-du-Puy, rue Neil-Armstrong                                  | Vandergucht Mathieu (COL)     | OPD              |                    | 0612958      | 19              |
| 18233    | Saint-Satur, lit mineur de la Loire                                       | Dumont Annie (MC)             | SD               | GAL                | 0613047      | 20              |
| 18285    | Villeneuve-sur-Cher, le Bois du Montet phase 3                            | Champault Eric (Inrap)        | OPD              |                    | 0613032      | 21              |

Carte des opérations autorisées



Âge du Fer

**VASSELAY FUSSY**  
**Rocade Nord Ouest de Bourges**

Gallo-romain

La quatrième et dernière phase du diagnostic archéologique sur le tracé de la rocade Nord-Ouest de Bourges portait sur deux emprises. La première emprise était localisée à Vasselay, à l'emplacement du rond-point qu'il est prévu d'aménager au croisement de la route départementale 58, route de Bourges à Vasselay, et de la future rocade, en rive droite du ruisseau de l'Auraine. La seconde emprise se situait à Fussy, sur la pente qui descend vers la rive droite du Moulon. Ces espaces, encore boisés au début de l'année 2022, venaient d'être défrichés.

Sur la partie de l'emprise située à Vasselay, le diagnostic a révélé la présence d'un important site remontant à la période de transition entre la fin de l'âge du Fer et le début de la période gallo-romaine (La Tène D, gallo-romain précoce) qui s'étend de part et d'autre de la route départementale D 58. Il se caractérise par la présence d'un enclos fossoyé de quelque 9 000 m<sup>2</sup>, dont trois fossés ont

été identifiés : le fossé occidental (F.5, F.15, F.14 et F.23) dont la longueur est évaluée à 70 m, le fossé méridional long de quelque 120 m (F.35 et F.78) et le fossé oriental (F.80). À l'intérieur de cet enclos, dans la partie du site situé à l'ouest de la route départementale 58, plusieurs ensembles de trous de poteaux, correspondant à des bâtiments, ont été reconnus ainsi que quelques structures à l'extérieur. De l'autre côté de la route, dans l'angle que forme le fossé oriental (F.80) et le retour de celui-ci (F.107) vers le ruisseau de l'Auraine, une incinération (F.99) contenue dans un mortier en grès a été fouillée. Le comblement supérieur du fossé oriental a lui-même livré des ossements brûlés pouvant correspondre à d'autres incinérations.

Toujours à l'est de la route, un autre fossé (F.85, F.137, F.143) et son retour (F.144) ont été reconnus plus au nord. Le mobilier céramique livré par un sondage prati-



Vasselay, Fussy (Cher) rocade Nord Ouest de Bourges : les bâtiments sur poteaux. (P. Poulle, Inrap)

qué dans le fossé F.137 s'est révélé être plus ancien que celui recueilli sur la plupart des autres structures. Dans ce même secteur plusieurs fosses datant de l'âge du Fer ont été également identifiées. De même un fossé recoupé par plusieurs tranchées (F.119, F.123, F. 126, F. 128 et F.132) pourrait être plus récent. Il daterait d'après le mobilier recueilli de l'époque gallo-romaine. Sur le même axe que ce fossé, en bas de pente près du ruisseau, un drain comblé de pierres a été reconnu.

L'ensemble du site est difficilement datable au vu de l'indigence des données céramiques. Les faciès céramiques mis en évidence, La Tène C/La Tène D2, La Tène D/gallo-romain précoce, ou gallo-romain précoce, pourraient correspondre à une seule et même période d'occupation. Le site apparaît alors principalement occupé à la transition entre La Tène D et la période gallo-romaine précoce. Rien n'exclut cependant que cette occupation trouve son origine dès La Tène C. Les recoupements assez nombreux entre les structures, même s'ils ne peuvent être mis en relation avec des phases datées, tendraient à évoquer une occupation assez longue.

La présence de quelques tessons résiduels datés de la transition Hallstatt final/La Tène A (F137) pourrait même témoigner d'un noyau plus ancien non perçu au diagnostic. Le mobilier pleinement antique quant à lui, n'a été mis au jour que dans des comblements de fossés vraisemblablement parcellaires. Sa présence tend à confirmer

un abandon du site d'habitat dans les décennies autour du changement d'ère. D'ailleurs, il ne peut être complètement exclu que ce mobilier soit résiduel et que le parcellaire observé soit plus récent.

La partie de l'emprise située sur la commune de Fussy n'a, pour sa part, livré que quelques vestiges archéologiques ponctuels. Dans une fenêtre ouverte sur la tranchée T.55, du mobilier céramique correspondant à des amphores, à de la céramique grossière non tournée et à de la céramique fine, a été recueilli (22 éléments isolés). Il se trouvait dans une couche de sédiment limono-sablo-argileux brun clair à orangé, situé sous la couche de terre végétale. Il date de différentes périodes entre La Tène C/La Tène D2, La Tène D/gallo-romain précoce et gallo-romain précoce. Sur ce même niveau, un fond de fossé et un fond de trou de poteau ont été identifiés et testés. Dans la même tranchée à 50 m plus à l'est de cette première découverte, plus bas dans la pente, sous des niveaux de colluvion, ont été reconnus ce qui pourrait s'apparenter à une semelle de labour et un fossé F.173, recoupés par une fosse F.172. Le mobilier céramique provenant du fossé date lui aussi de La Tène D/gallo-romain précoce. Les autres vestiges mis en évidence sur cette partie du tracé sont des fossés parcellaires non datés en l'absence de mobilier mais que l'on peut attribuer aux périodes moderne ou contemporaine.

**Pascal Poulle**

Moyen Âge

## LIT DU CHER

Époque moderne

La plaine de Saint-Amand est marquée par un cours à faible pente et à méandrage important, parcourue par de nombreux paléochenaux sur une largeur de près de 1 600 m. Sur les rives, on ne rencontre pas de maisons, de hameaux ou de villages, sauf sur les reliefs, parfois peu accentués, de la rive gauche. Après Noirlac, la vallée se resserre pour passer le dernier obstacle d'une barre calcaire la séparant du Bassin parisien. Toutefois, même si l'on reste en zone inondable, la pérennité de certaines rives se remarque sur les cartes précises disponibles depuis deux siècles et la datation de chablis à l'âge du Bronze moyen peut témoigner de cette fixation, sauf remobilisation des chablis.

### Des indices de sites dans la plaine de Saint-Amand

À Orval, une anomalie quadrangulaire au Pré-de-la-Tour montre un carré d'environ 52 m de côté avec un rectangle en son centre d'environ 12 m x 8 m. Seule une pièce isolée a été trouvée, une possible crapaudine en grès peut-être liée aux moulins locaux qui ont perduré jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s.

De nombreuses céramiques réfractaires destinées à servir de supports, moules et protection pour la fabrication sont répandues en rivière. Elles témoignent de la transformation de l'abbaye de Noirlac en fabrique de porcelaine de 1822 à 1894. Plusieurs dépotoirs sont visibles en rive

sur la commune de Bruère-Allichamps, depuis le Petit-Patureau-de-l'Ombrée jusqu'au Champ-du-Moulin.

À l'Ombrée, un aménagement en rive droite (Bruère-Allichamps), très proche de Noirlac, pourrait correspondre à un passage avec port de bac, auquel se rajouterait un petit port lié à l'abbaye et attesté dans les archives de Noirlac dès 1226 et toujours en usage au XVI<sup>e</sup> s. Ce passage durable est toujours pratiqué par gué au XIX<sup>e</sup> s.

Au Chambon (Nozières), une petite butte longe la rivière. Elle culmine à 4 m au-dessus du terrain voisin. Une construction est ménagée en pierre sèche, apparemment linéaire pour ce qui est dégagé côté rivière, et s'étire sur une vingtaine de mètres de long et un mètre de haut, posée sur le substrat argileux.

À proximité, un perré de navigation en calcaire oolithique s'étend sur 10 m linéaires, constitué par un assemblage plan à pierre. Il témoigne de la navigation sur le Cher jusqu'à la mise en service complète du canal de Berry en 1835.

Enfin, également au Chambon, des fragments de scories métallurgiques sont présents sur un banc de sable. Les ateliers métallurgiques antiques et médiévaux sont nombreux dans cette région riche en mines de fer. Un atelier a été identifié très en amont, à Orval. D'autres ont



Le Cher dans la plaine de Saint-Amand-Montrond. (O. Troubat)

été identifiés par le passé en aval, à Nozières, Farges-Allichamps et Bruère-Allichamps.

### Épandages de terres cuites architecturales et de fragments de meules de la période antique au haut Moyen Âge

Les épandages de terres cuites architecturales sont rares et très localisés sur le Cher et n'ont été trouvés en 2022 que sur quatre zones proches les unes des autres. Si un site des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. est identifié depuis longtemps à La Férolle (Nozières), en bord de rivière en rive gauche, et pourrait participer aux épandages, il ne peut tout expliquer. Celui du Petit-Gaiveron (Bruère) se trouve en amont. Ceux du Grand-Gaiveron (Bruère), du Champ-du-Moulin (Nozières) et des Ecotaires (Nozières) montrent également un matériel chronologiquement postérieur, du Bas-Empire au haut Moyen Âge. Ces épandages constituent des indices de sites qui pourraient se trouver immédiatement en amont, au lieu-dit les Chantiers – buttes en parties insubmersibles – étant présents au milieu de la zone inondable. Il n'y a pas de sites archéologiques identifiés pour l'instant dans cette zone.

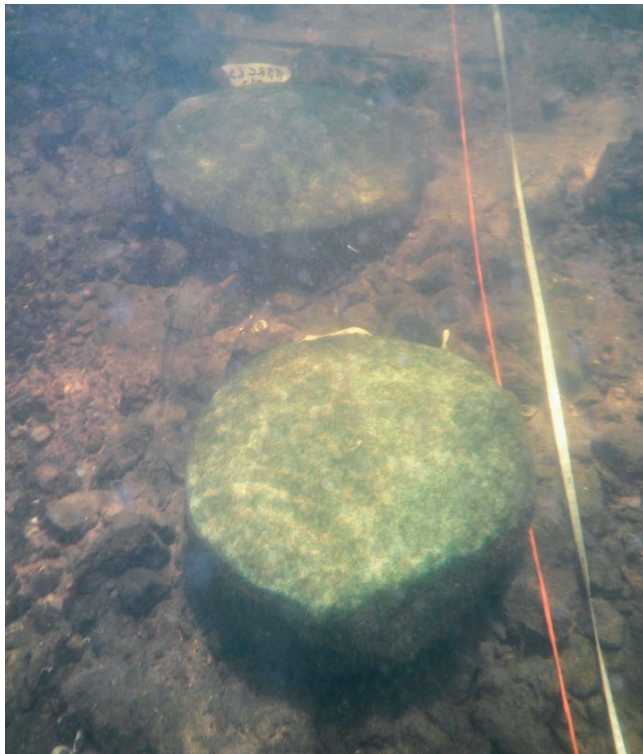
### Meules et blocs de la Baume et étranglement de La Baume (Farges-Allichamps)

Dans la première courbe du virage ouest de la rivière entrant dans le défilé de La Baume, plusieurs épis de pierre ont été installés en rive gauche à distances régulières à l'époque contemporaine. L'érosion provoquée par le premier d'entre eux a dégagé 15 meules et des blocs d'architecture.

Trois blocs massifs sont présents, deux dans l'emprise du relevé des meules et un autre en amont. Ils sont prêts à mettre en œuvre. Le calcaire oolithique est différent des meules et aucun élément chronologique ne permet de les rapprocher. Dans une courbe contrainte contre la falaise, ils pourraient avoir été perdus au transport. Meules et blocs semblent appartenir à deux faits archéologiques différents.

15 meules sont alignées dans le sens du courant sur une longueur de 16,50 m et 2 m de large. Les premières étant au ras de l'enrochement, ce dernier pourrait en recouvrir d'autres. Elles sont posées sur le sable et le gravier, à plat ou en biais. Sous toutes les meules, la présence de coquilles de corbicule asiatique, espèce invasive récente, montre qu'aucun substrat n'a été conservé. Elles sont toutes en calcaire coquillier Jurassique moyen/Bajocien, présent immédiatement sur la rive du Cher. Il s'agit de meules à bras, l'une plus grande pouvant être une meule à traction animale. La typologie des meules collectées dans la base de données du PCR Meule permet de les dater à l'Antiquité, l'ensemble du corpus s'insérant dans une fourchette des I-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Les *catillus* ont l'œil creusé, ainsi qu'une meta. C'est un travail nécessaire de carriers et non de finition. Cette meta et plusieurs *catillus* montrent un creusement de l'œil non complètement achevé, avec les marques conservées des coups de pointerolles métalliques. Celui-ci est creusé des deux côtés par le haut et par le bas. La rencontre des deux tailles provoque un rétrécissement qui sera enlevé lors du réglage et de la mise en service de la meule. Le trou de manchon n'est pas creusé sur les *catillus*, à l'exception d'un seul.



Meules antiques de Farges/La Baume. (O. Troubat)

Les meta non percées ont un replat sommital préparé à l'endroit où l'œil aveugle d'axe peu profond doit être ménagé. La plupart des meules sont « finies », même s'il reste des ajustements de finition qui se réalisent probablement au moulin. Une ou deux sont à l'état d'ébauche. L'expédition de meules de ce type est aussi documentée dès l'Antiquité et des ébauches à tailler sont parfois présentes dans les ateliers des moulins en activité.

Ce contexte de meules sorties de carrières et en attente de livraison est assez rare. Quelques fouilles et la reprise d'étude du mobilier de mouture d'opérations anciennes réalisées avec la base de données du PCR Meule, permettent de faire plusieurs rapprochements de meules « en sortie de carrière ».

Le corpus du site comprend ainsi des *catillus* quasiment prêt à l'emploi, des meta où il faudra effectuer le trou d'axe, des meta brutes de sortie de carrière et une meta plus grande que les autres et également quasiment prête à l'emploi. Cette diversité laisse à penser que certaines

ou toutes les pièces ont déjà leur destination définie et qu'il s'agit de commandes faites à la carrière en attente de livraison.

Les carrières de production ont été recherchées – non systématiquement – à proximité en amont dans la zone d'extension du calcaire du Jurassique moyen/Bajocien. Six ont été repérées, cinq sur la même rive et une sur l'autre. Le matériau des meules est bien similaire. Quatre de ces carrières ont été utilisées industriellement à l'époque contemporaine et deux sur la rive gauche sont restées à l'état artisanal. L'une d'elles montre une trace d'exploitation fiable, avec le négatif de taille d'une meule, et avec de surcroît un diamètre correspondant aux meules à bras trouvées.

L'emplacement de la découverte peut ainsi être mieux appréhendé, en fonction de la disposition des meules et de la proximité des carrières. Prêtes à livrer, le regroupement peut résulter soit d'un naufrage ou d'une perte de cargaison dans une courbe contrainte qui amène naturellement les bateaux vers la falaise calcaire ouest, soit d'un dépôt sur une zone de chargement en attente de transport sur la rivière. Elles ont été immergées par une crue violente qui a accumulé par-dessus des matériaux alluviaux, les rendant inaccessibles à la récupération.

### De la Baume à Allichamps

À la sortie du défilé de la Baume, cette partie du cours a souffert d'une exploitation très importante des sables dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> s. Seules deux pièces isolées sur des bancs ont été trouvées. Un inventaire du mobilier mis au jour dans ces sablières complète la prospection. Si quelques pièces ont été données au musée Saint-Vic de Saint-Amand, deux meules conservées par des particuliers ont été étudiées. Une meule à bras en grès du Bas-Empire viendrait du Moulinet (Bruère-Allichamps). Une autre de moulin hydraulique du haut Moyen Âge provient de l'aval du pont (Farges-Allichamps) et est conservée par un des opérateurs des sablières qui nous a décrit la présence de pieux et de sablières basses, lors de l'extraction.

Olivier Troubat

Époque moderne

## ARGENT-SUR-SAUDRE La Forêt-Baignollais

Le diagnostic réalisé au lieu-dit la Forêt Baignollais, sur la commune d'Argent-sur-Sauldre (Cher) en amont de l'aménagement d'une centrale photovoltaïque, a eu lieu entre les 10 et 25 janvier 2022. Il s'est révélé, d'un point de vue archéologique, relativement négatif.

Ainsi, sur les 18,6 ha sondés à 10,54 % de la surface accessible, les rares structures mises au jour prennent place essentiellement dans la partie sud-ouest de l'emprise. Elles relèvent dans leur majorité (20 individus) de fosses d'extraction des dépôts fluviaux de type cailloux

de silex, toutes agglomérées sur 5 000 m<sup>2</sup> dans l'angle sud-ouest du diagnostic où ces dépôts affluent. À cela s'ajoutent deux fosses quadrangulaires et une autre circulaire (cette dernière implantée en partie centrale du site) de fonction indéterminée. En l'absence de mobilier, aucun de ces faits ne peut être daté. Tout au plus peut-on suggérer pour l'activité d'extraction qu'elle ait pu prendre place lors d'une phase avancée de défrichement de la forêt de Baignollais, phase qu'on peut situer, sur la base des sources historiques, comme étant postérieure à 1622 : c'est en effet à cette date que les parcelles de l'emprise

sise à Liesse sortent des terres protégées du seigneur d'Argent pour être données aux défricheurs héritiers des privilèges obtenus en 1237. Une palissade de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. en limite de parcelle et constituée de trous de poteau compte également dans les faits mis au jour. Notons en outre la présence éparse de chablis, au comblement parfois carbonisé, qui documentent l'action de l'Homme sur la nature et ont ponctuellement donné lieu à un enregistrement.

La confrontation des données archéologiques aux données historiques met en exergue la contradiction forte qui se fait entre l'indigence notable de traces d'occupation de la forêt Baignollais (renforcée par l'absence de bruit de

fond matériel) et les privilèges successivement renouvelés du XIII<sup>e</sup> s au XVIII<sup>e</sup> s. touchant à son usage. Ces privilèges sont accordés par le seigneur d'Argent-sur-Sauldre à 35 puis 41 usagers et permettent d'aborder les activités prenant place dans l'emprise du domaine forestier. Elles y apparaissent intenses (en termes de pacage, paissance des animaux et défrichements), immatérielles et destructrices, liées à l'exploitation de la forêt, mais non invasives en sous-sol et de ce fait indécélables ou presque sans études géoarchéologiques adaptées, ce qui explique les résultats du diagnostic.

**Maryse Parisot**

Époque contemporaine

## BAUGY 13 chemin de Montifault

L'opération archéologique réalisée au chemin de Montifault à Baugy (Cher) a permis de diagnostiquer une surface de 1 113 m<sup>2</sup>. Les trois tranchées ont conduit à la mise au jour de deux tronçons d'un fossé parcellaire et d'un tessons de grès sombre du Berry, indices archéologiques attribués à l'époque moderne. Les données issues de

l'opération de diagnostic témoignent de l'absence d'occupation anthropique au sein de l'emprise prescrite, avant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s.

**Amandine Trémel**

Époque moderne

## BOURGES 7 Avenue Peterborough

Époque contemporaine

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée au 7 avenue Peterborough à Bourges, préalablement à un projet de construction d'un immeuble. Située à l'emplacement d'un ancien HLM, la prescription concerne le pourtour de ce dernier et couvre une surface de 616 m<sup>2</sup>. L'emprise du diagnostic est localisée dans le quartier d'*Avaricum*, dans les marécages du versant nord de l'éperon calcaire, en périphérie de l'espace urbanisé du Haut-Empire, mais intramuros de l'enceinte médiévale. Le contexte archéologique dans le secteur est riche, plutôt bien documenté par l'archéologie préventive. Les niveaux archéologiques dans le secteur ont été explorés lors de plusieurs opérations (Roumegoux 1991, Troadec 2004, Fournier 2004, Fondrillon 2010, Fondrillon et al. 2012 et Maçon 2013).

Les investigations réalisées lors de ce diagnostic ont mis en évidence des vestiges des périodes modernes et contemporaines (maçonneries, voiries et plusieurs niveaux de remblais).

Au moins six périodes chronologiques ont été mises en évidence :

La période 1 : explorée de façon lacunaire en raison du niveau de la nappe phréatique, il s'agit de couches sédimentaires mises au jour en fond de sondage et principalement documentées dans une coupe stratigraphique. Aucune structure pour cette période n'a été découverte et les éléments de datation sont apportés par l'analyse d'un charbon de bois au carbone 14, entre 1036 et 1208.

La période 2 : cette période regroupe un ensemble de strates qui forme un épais niveau de terres de jardin dont il est difficile d'observer les différentes séquences, tant d'un point de vue de la lecture des coupes stratigraphiques que des éléments chronologiques apportés par le matériel archéologique.

Toutefois, cette période peut correspondre à une mise en culture ou une exploitation agricole en lien avec la proximité de l'abbaye de Saint-Ambroix et de ses possessions (le Grand Jardin par exemple).

La période 3 : un mur de parcelle ou de limite de propriété est aménagé et divise deux espaces. Au nord, une voirie est aménagée grâce à un apport sédimentaire qui se décline sous la forme de remblais hétérogènes et de niveaux de recharges. Au sud, l'espace ne semble pas aménagé et une séquence de mise en culture peut être envisagée. Les couches sédimentaires observées sont organiques, perturbées par un important racinaire dont probablement un chablis. Le cadastre napoléonien en 1816 semble le confirmer pour au moins la fin de la période.

La période 4 : l'espace végétalisé durant les périodes précédentes est investi par un bâtiment qui vient s'adosser au mur de parcelle. Peu conservé, aucun niveau de sol n'a été mis en évidence. Celui-ci est visible sur le fonds orthophotographique de 1927 et perdure au moins jusqu'à la fin des années 1950.

La période 5 : durant cette période, la voirie dans la fenêtre d'observation est abandonnée, le bâtiment est

démoli et un niveau de pavé en grès lui succède.

La période 6 : cette période correspond au niveau supérieur mis au jour lors du diagnostic et englobe les aménagements et réseaux contemporains.

### Baptiste Salles

Roumegoux 1991 : ROUMEGOUX Y., *Bourges, Cher, « le Bon Pasteur »* : rapport d'étude archéologique préalable, Orléans : Circonscription des Antiquités Historiques de la région Centre.

Troadec et al. 2004 : TROADEC J., AUGIER L., MAÇON P., *Bourges, Cher, parc de stationnement du Bouillet, rue du Bouillet*, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF.

Fournier 2004 : FOURNIER L., BRYANT S., *Bourges : « 46-48, avenue Jean-*

*Jaurès, 3-5-7-7bis rue Volta »* : rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Orléans : Inrap CIF.

Fondrillon 2010 : FONDRILLON M., *Bourges, Cher, École Avaricum* : rapport d'opération de diagnostic, Bourges : Communauté d'agglomération Bourges Plus, Service d'archéologie préventive.

Fondrillon et al. 2012 : FONDRILLON M., MAROT E., TROADEC J., *Bourges, Cher, ZAC Avaricum : évolution d'un quartier urbain de Bourges du 1<sup>er</sup> s. jusqu'à nos jours* : rapport final d'opération de fouille préventive, Bourges : Communauté d'agglomération Bourges Plus, Service d'archéologie préventive.

Maçon 2013 : MAÇON P., *Bourges, Cher, avenue Jean Jaurès et Impasse des Galants Verts, « le Bon Pasteur »* : rapport final d'opération de diagnostic, Bourges : Communauté d'agglomération Bourges Plus, Service d'archéologie préventive.

Âge du Bronze

## BOURGES Allée Claude-Debussy

Âge du Fer

L'opération se localise à l'ouest du bourg historique actuel, sur le bas de pente du coteau descendant vers la plaine alluviale de l'Yèvre dont le lit mineur coule à 150 m de distance. L'emprise archéologique couvre une superficie de près de 900 m<sup>2</sup> d'une parcelle destinée à la construction d'un pavillon individuel. Le décapage extensif a permis la mise en évidence d'une unité sédimentaire (us 1005) d'environ 90 m<sup>2</sup>. L'épaisseur de ce dépôt oscille entre 0,10 et 0,15 m.

Au sein de celui-ci, la fouille manuelle livre une abondante industrie lithique d'un millier d'artefacts. Cette industrie est essentiellement matérialisée par des produits lamello-laminaires, quelques triangles scalènes, pointes et trapèzes et de rares outils sur éclats du fond commun, et attribuée au Mésolithique. Il faut également mentionner la présence d'un fragment d'outil prismatique en grès. Certaines des caractéristiques technologiques renvoient aussi bien au premier qu'au second Mésolithique. Cette industrie semble remobilisée au sein du dépôt sédimentaire.

L'unité 1005 pourrait plus vraisemblablement correspondre à un niveau d'occupation qui se rattache à l'âge du Bronze. Certains éléments céramiques sont attribués à une étape du Bronze ancien/moyen. Le niveau archéologique pourrait être en lien avec un bâtiment sur poteaux porteurs. Le plan de ce dernier est partiel. Celui-ci est matérialisé par au moins trois alignements de poteaux parallèles et espacés chacun de 2,5 et 2,6 m, dessinant une architecture à deux nefs. La distribution de ces poteaux s'inscrit dans un quadrilatère de 8 m de côté.

Le sédiment argileux qui comble les poteaux est de même nature et texture que le dépôt sédimentaire 1005. L'hypothèse d'un fonctionnement simultané est donc tout à fait envisageable. Le fort taux de fragmentation des éléments céramiques et des quelques restes de faune, conjugués à la bonne conservation des états de surface, témoigne en faveur d'une action répétée de piétinement.

Une petite fosse circulaire de 0,28 m de diamètre recoupe l'unité 1005 au sein de laquelle un vase quasi complet a été déposé. Celui-ci contenait des esquilles osseuses brûlées. La céramique est attribuée au Bronze final IIb-IIIa. La très forte fragmentation des esquilles n'a pas permis de déterminer leur origine humaine avec certitude. Par ailleurs, certains fragments correspondent à des éléments de faune. Le dépôt du vase est également perturbé, le vase est fragmenté et la masse des esquilles osseuses est très faible. L'existence d'un dépôt funéraire de crémation isolé ou de restes alimentaires sont les deux hypothèses retenues.

Les datations radiocarbone sur des échantillons de charbons de bois provenant du dépôt 1005 couvrent une très large amplitude chronologique s'étalant de la fin du Néolithique au Hallstatt. Une datation correspond à la fin du Bronze ancien. Plusieurs autres dates évoquent le Hallstatt. Elles pourraient être en lien avec une fréquentation de cet espace dont la fonction n'a pas été décelée et les vestiges céramiques rares.

Par la suite, ces différentes occupations sont perturbées par un important terrassement. Celui-ci a surcreusé le coteau avant d'installer un remblai, probablement pour rehausser le niveau du sol en lien avec la proximité du cours d'eau et des impacts des crues. Ce terrassement a fortement impacté la conservation des vestiges des occupations précédentes de la Préhistoire et de la Protohistoire. Une fosse attribuée à la période antique est recoupée également par celui-ci. La mise en place du remblai intervient donc à une période historique non déterminée, au minimum dans le courant de l'Antiquité.

Harold Lethrosne

La tranche 5 du diagnostic archéologique de la route de la Charité à Bourges a été réalisée par une équipe du Service d'archéologie préventive de Bourges plus de juin à juillet 2022. Elle a porté sur une surface de 97 370 m<sup>2</sup> et a été documentée par l'ouverture de 77 tranchées, couvrant 10 563 m<sup>2</sup>, soit 10,85 % de l'emprise prescrite.

Ce secteur était occupé par cinq grands bâtiments (anciens entrepôts de stockage de matériels), chacun desservi par un quai de débarquement et une voie ferrée, aujourd'hui désaffectée depuis plusieurs décennies. Les différents bâtiments ont été démolis en amont de l'opération de diagnostic, mais leur construction sur des terrasses artificielles, ainsi que la présence de fosses d'enfouissements de déchets de plusieurs milliers de mètres carrés de la fin du XX<sup>e</sup> s., et l'impact de leur destruction ces dernières années, ont très fortement endommagé le sous-sol. Au total, ce sont près de 68 000 m<sup>2</sup> qui ont été détruits par les divers aménagements de la période contemporaine, soit près de 70 % de la surface prescrite pour ce diagnostic. Ceci explique le faible nombre de structures archéologiques mises au jour, quasi uniquement au nord de l'emprise, soit en dehors de tous impacts récents.

Le diagnostic de la tranche 5 a permis d'identifier une cinquantaine de structures archéologiques attribuables aux périodes de l'âge du Bronze ancien, du premier âge

du Fer et de l'Antiquité.

### Âge du Bronze

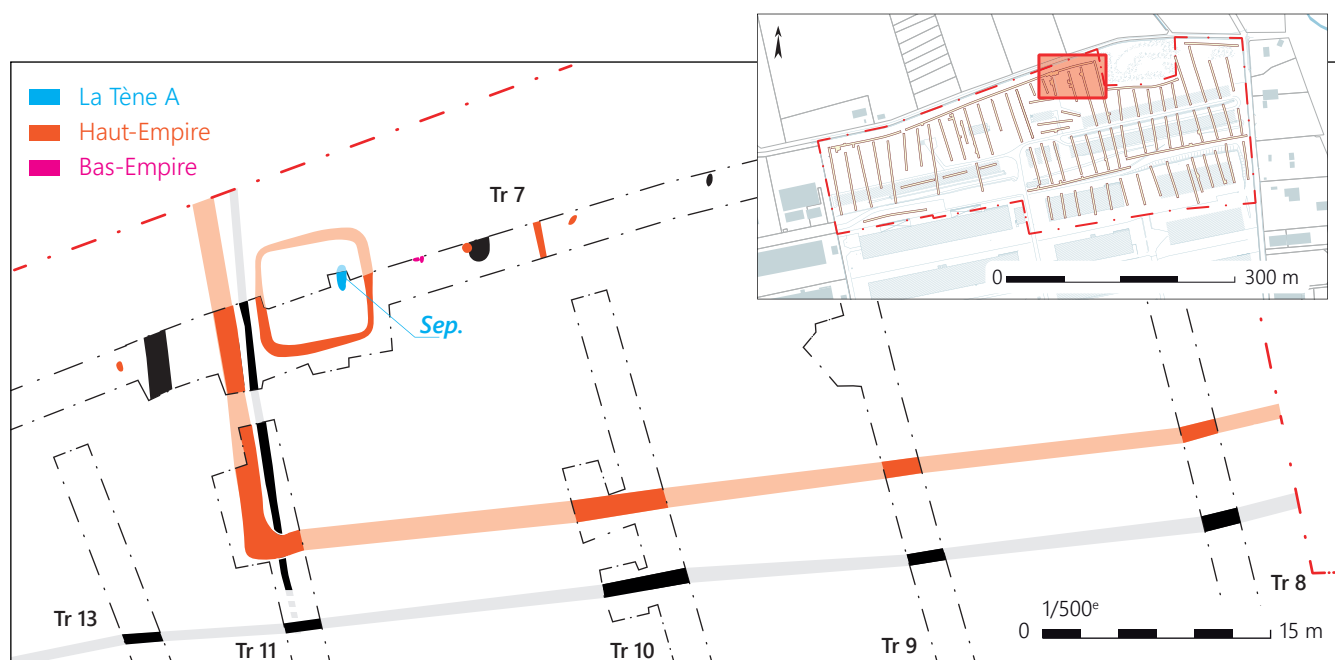
L'ensemble de l'âge du Bronze ancien est constitué de sept structures dont deux fosses cylindriques de type silos profondes de 0,40 à 0,60 m. Le mobilier associé est composé de quelques fragments céramiques non déterminants. L'attribution chronologique a été réalisée par une datation au radiocarbone (CIRAM-4851 – F 3-1 – US 30003 (Charbon de bois) – 3608 ± 29 BP : 2112 (1.3 %) 2101 cal. BC / 2036 (94.1 %) 1886 cal. BC).

### Âge du Fer

Deux structures ont été attribuées à la période de La Tène A. La première est une fosse isolée contenant du mobilier céramique qui concorde avec le mobilier proto-historique collecté lors des tranches 2 et 4 du diagnostic. Elle fait partie de l'ensemble de l'habitat ouvert à vocation artisanale du plateau de Port Sec dont la trame est peu dense et lâche. La seconde structure est une sépulture à inhumation datée par le radiocarbone entre (CIRAM-4850 – F 7-5 – US 7019 – (Os humain) – 2290 ± 30 BP : 405 (60.4 %) 352 cal. BC / 290 (35.0 %) 209 cal. BC / CIRAM-5025 – F 7-5 – US 7019 – (dent humaine) – 2424 ± 26 BP : 746 (13.7 %) 690 cal. BC / 666 (5.9 %) 644



Bourges (Cher) route de la Charité tranche 5 : vue en drone vers l'ouest du diagnostic Route de la Charité, tranche 5. (M. Vandergucht, Bourges Plus)



Bourges (Cher) route de la Charité tranche 5 : plan des structures de l'occupation gallo-romaine et de la sépulture laténienne ; ech. 1/500e. (M. Vandergucht, Bourges Plus)

cal. BC / 562 (0.3 %) 559 cal. BC / 551 (75.5 %) 404 cal. BC). Bien que l'état de conservation très dégradé des os du défunt empêche d'avoir des informations précises sur l'individu en lui-même, la présence d'une dague en fer à fourreau de La Tène A, mise au jour dans ce qui semble être sa position fonctionnelle, démontre son statut élevé au sein de la société laténienne. La découverte de ce type d'arme est le premier exemple dans la région. La présence d'une sépulture de haut rang dans ce quartier artisanal que l'on aurait pu qualifier de « faubourg » par rapport à l'habitat du plateau de Bourges qui est parfois qualifié de « princier », pose de nombreuses questions, mais elle n'est pas incohérente avec le caractère polynucéaire que revêt l'agglomération laténienne.

Enfin, la continuité d'un fossé d'enclos et son angle sud-ouest, dont l'abandon est daté de l'Antiquité tardive, a été découverte à la limite occidentale de l'emprise. Sa chronologie a été confirmée par une datation au radiocarbone (CIRAM-4852 – F 2-1 – US 2011 – (Os faune) –  $1697 \pm 30$  BP : 254 (18.8 %) 286 cal. AD / 324 (76.6 %) 419 cal. AD), ce dernier était déjà connu, car il avait été fouillé en 2007 par Nadine Rouquet lors de l'opération de la villa de Port Sec nord.

**Mathieu Vandergucht**

### Gallo-romain

Une occupation de l'époque antique a été identifiée grâce à la présence de douze structures attribuables à cette période. Le mobilier recueilli lors de l'opération dans l'ensemble des structures semble témoigner d'une fréquentation du site sur une période assez longue, comprise entre le début du Haut-Empire et le courant du Bas-Empire. La majorité des vestiges est implantée dans l'aire interne d'un enclos fossoyé, possiblement remblayé au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et parmi lesquels on retrouve un petit enclos quadrangulaire (carré ?) de type funéraire. Outre la présence à l'intérieur du grand enclos de plusieurs petites fosses ovales mal définies et très arasées, un horizon charbonneux a pu être mis au jour. Tout comme les autres structures, dont principalement un des tronçons du grand enclos, il contenait essentiellement du mobilier altéré par le feu : céramique, tessons de verre, clous et même quelques os crémés d'animaux. Peut-être que ce dernier marque l'emplacement d'un bûcher (*ustrinum* ?) ou du moins qu'il en est un vestige ?



Bourges (Cher) route de la Charité tranche 5 : photographie de la dague de La Tène A ; ech. 1/2e. (M. Vandergucht, Bourges Plus)

Le diagnostic d'archéologie préventive situé place Cujas à Bourges, a été réalisé dans le cadre du projet d'aménagement d'un bassin-réservoir destiné à recueillir les eaux de pluie de la place dans son angle nord-est. Cet aménagement est prévu sur 530 m<sup>2</sup>, et 2,6 m de profondeur. L'emprise évaluée, localisée en plein cœur de l'espace urbanisé ancien et de la ville actuelle, est située à l'intérieur de l'enceinte du Bas-Empire, en bordure orientale du cardo maximus, actuelle rue Moyenne. Elle est limitée au nord par la rue Édouard-Branly (ancienne rue menant à la Comtale ou rue du Paradis sur le cadastre napoléonien) et à l'est par la rue Michel-Servet (ancienne rue Saint-Michel), à l'emplacement d'un ancien îlot d'habitation d'origine médiévale, aujourd'hui transformé en place publique (actuelle Place Cujas).

Le site est assurément occupé aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. – sans doute bien avant compte tenu du mobilier résiduel de l'Antiquité et du haut Moyen Âge – sous la forme d'une occupation domestique dont nous ne connaissons pas le détail de la structuration pour cette période (période 1). Celle-ci est localisée face à l'église Notre-Dame-la-Comtale. Matérialisées par des terres noires et lambeaux de sol d'occupation, ces premières séquences sont scellées par des maisons en terre et bois (période 2), dont les modes de constructions sont similaires à ceux mis en œuvre sur le site de la ZAC Avaricum. Parmi ces vestiges, figurent des constructions mentionnées dans les censifs du bas Moyen Âge, étudiés en 1996 lors d'une première évaluation archéologique et historique de la place. L'installation des Carmes en 1374 dans l'espace sud-ouest de l'îlot n'impacte pas l'organisation des occupations

observées au nord. En revanche, un incendie impacte profondément le secteur nord-est, avec la destruction brutale, les terrassements successifs et la reconstruction complète d'une maison en pierre (période 3 ou période 4). Au sud-ouest, les constructions du début de la période moderne (période 3) sont caractérisées par des maçonneries étroites, orientées sur l'axe de la rue des Beaux-Arts. Dans un cas, on observe également une destruction incendiée, peut-être survenue dans le courant du XVI<sup>e</sup> s. La période suivante (période 4) est caractérisée par une reconstruction échelonnée des bâtiments en bord de rue, au sein desquels la pierre est dominante (fondations maçonnées larges et profondes). Les vestiges confirment le modèle de la maison d'Ancien Régime (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) comprenant une salle excavée sous la pièce donnant sur rue, une ou deux pièces à l'arrière, des aménagements de confort (cheminée, latrines, canalisations), une cour en fond de parcelle et parfois des aménagements extérieurs (citerne ou puisard, fosse de plantation). Les bouleversements de la fin du XVIII<sup>e</sup> s. et du début de XIX<sup>e</sup> s., affectant particulièrement le secteur des Carmes au sud-ouest de l'îlot et celui de Notre-Dame-la-Comtale au nord-est, ne sont pas visibles dans la stratigraphie étudiée. Les maisons sont occupées jusque dans les années 1950, certaines jusqu'à la fin des années 1970, période durant laquelle la ville rachète progressivement les parcelles de l'îlot pour détruire les bâtiments et aménager l'espace en parking (période 5).

**Mélanie Fondrillon**



Bourges (Cher) place Cujas : vue de la grande coupe nord-sud du sondage 1 (SN1/SN4, secteur 2) réalisé à travers la stratification médiévale et moderne. (Mélanie Fondrillon, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus).

## BRUÈRE-ALLICHAMPS

### Abbaye de Noirlac

Sauvegardée de la destruction par sa transformation en site industriel au début du XIX<sup>e</sup> s., protégée au titre des Monuments Historiques depuis 1862, l'abbaye cistercienne de Noirlac à Bruère-Allichamps (Cher) est un des sites majeurs de la région Centre-Val de Loire. Au fil des travaux, une quinzaine d'opérations archéologiques, touchant à la fois l'intérieur des bâtiments et l'environnement immédiat de l'abbaye, sont venues apporter des éléments de connaissance inédits sur l'abbaye et son évolution. Cette importante documentation n'a donné lieu à aucune synthèse, ni aucune publication rendant compte de la richesse des informations recueillies. Un collectif d'archéologues de l'Inrap, d'Éveha et du ministère de la Culture s'est engagé en 2020 dans un PCR avec pour objectif la réalisation d'une publication de synthèse. Du fait de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19, les travaux du collectif ont réellement débuté en 2021.

L'année 2022 a été consacrée à la réalisation des dernières campagnes de prospections pédestres dans le

bois de Meillant. Les prélèvements effectués ont bénéficié d'analyses métallographiques et de datations radiocarbone, confortant la contemporanéité d'une large partie des activités métallurgiques avec le fonctionnement de l'abbaye. L'année 2022 a également été consacrée au réexamen des vestiges liés aux activités métallurgiques sur le site de l'abbaye (Florian Sarreste et Solène Lacroix, Éveha) et à la reprise de l'étude du dépôt monétaire découvert en 2012 à l'entrée de la salle capitulaire (Benjamin Leroy, Eveha), impliquant un réexamen de l'ensemble au CCE de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Le complément d'acquisition pour le scan 3D a été réalisé (Laurent Fiocchi, Éveha) et les vestiges relatifs à la manufacture de porcelaine ont également fait l'objet d'un réexamen complet (Sabrina Marchand, Éveha). Au terme de l'année 2022, toutes les études qui avaient été envisagées pour le projet de publication peuvent être considérées comme achevées.

**Jenny Kaurin**

## LA CHAPELLE-SAINT-URSI MORTHOMIERS

### Les Veuillis

Le site des Veuillis se situe à 8 km au sud-ouest de Bourges, à cheval sur les communes de La Chapelle-Saint-Ursin et de Morthomiers. Il couvre une superficie de 20 ha, et a été diagnostiqué en 2020 par E. Marot. Les vestiges mis au jour concernent la période protohistorique (Bronze final et âge du Fer) et antique (sépultures), mais le gisement est fortement perturbé par des infrastructures liées à une exploitation minière de la fin du XIX<sup>e</sup> s. (513 puits d'extraction et 89 fosses). La fouille a été conduite par L. Augier en 2022 sur une surface réduite à 4 200 m<sup>2</sup>, afin de concentrer les investigations sur un ensemble funéraire.

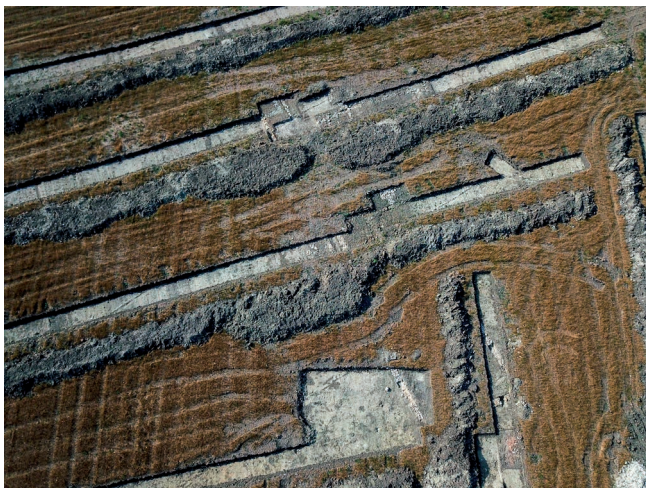
Deux tumuli ont été observés. Ils sont implantés sur une butte, le long d'une ligne qui constitue l'amorce de la pente, dominant les vallées de l'Yèvre et de l'Auron. Les deux structures sont très érodées. En effet, il ne reste plus aucune trace du tertre. Seuls les aménagements profondément ancrés dans la marne calcaire sont conservés (fossés, fosses sépulcrales et fosses). Par ailleurs, le comblement des fossés a été totalement fouillé manuellement, mais aucun mobilier datant n'a pu être prélevé.

Le premier tumulus (F 35) mesure 14,54 m de diamètre extérieur. Il est délimité par un fossé mal conservé dont l'ouverture oscille entre 0,70 m et 0,21 m, pour atteindre une profondeur maximum de 0,40 m. Les coupes implantées restituent un profil en « U » et le comblement inférieur comprend un dépôt dont la nature est proche des marnes calcaires, témoignant de l'érosion des parois. Cette couche est scellée par un comblement massif constitué d'un sédiment argilo-sableux de couleur grise.

Il est à noter qu'un silo (F 35) recoupe ponctuellement le bord interne du fossé. Il mesure 1,10 m de diamètre et atteint une profondeur de 0,74 m. Il est lui-même recoupé par une dépression respectant la largeur du fossé, dans laquelle un fond plat de céramique a été mis au jour. Il peut ici s'agir d'un curage partiel du fossé, afin de remettre en service le tumulus.

Le second monument funéraire (F 30) présente un diamètre extérieur de 9,76 m. Le fossé est ici mieux conservé. Il atteint 1,50 à 2,20 m de profondeur et son ouverture est comprise entre 0,80 m et 0,90 m. Le profil est également en « U » doté de parois plus abruptes, mais le fond est plat. Par ailleurs, le comblement se compose de dépôts calcaires localisés contre les parois, reflétant aussi des phénomènes d'érosion résultant du ruissellement de l'eau. Il est par la suite comblé massivement par un sédiment gris de nature argilo-sableuse. Le tout est scellé par un dernier remblai.

L'absence de mobilier datant dans ces deux structures funéraires ne permet pas de savoir si elles ont été en service dès le Bronze final, époque pour laquelle 918 fragments de céramiques, du mobilier lithique et un fragment de bracelet en terre cuite ont été découverts en contexte résiduel, dans des chablis et des dépressions naturelles, lors du diagnostic. De même, la découverte d'un habitat ouvert de l'âge du Fer, atteste aussi une occupation humaine au cours de La Tène A2-B1, époque pour laquelle l'utilisation de tumulus pour recevoir les dépouilles des élites est courante. L'occupation suit une implantation large. Elle est constituée d'une fosse rectangulaire, de



La Chapelle Saint-Ursin (Cher) les Veullis : photographie aérienne des deux tumuli. (Laurence Augier, Service archéologique de Bourges Plus)

quelques fosses de taille modeste et de trous de poteau épars, n'offrant pas la possibilité de restituer de plan de bâtiments. La datation de l'abandon de l'occupation repose sur l'analyse d'un petit corpus céramique composé de 374 restes céramiques. On note aussi la présence d'ossements animaux domestiques (43 NR), comprenant une majorité de bœufs.

Enfin les deux sépultures mises au jour n'aident pas non plus à préciser la datation des deux tumuli.

La plus ancienne se situe dans l'emprise du tumulus F 35. Il s'agit d'un sujet adulte de sexe masculin déposé en décubitus dorsal, dont une datation radiocarbone permet d'établir une fourchette chronologique très large couvrant

une période s'étendant entre la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Aucun mobilier funéraire n'accompagne du défunt.

Un second individu a été inhumé à une dizaine de mètres au sud-ouest du plus petit des tumuli. Il s'agit également d'un sujet adulte, déposé en décubitus dorsal, mais dont le squelette est fortement dégradé (niveau de labour et produits phytosanitaires). La présence de 9 clous de chaussures en fer dont la typologie est propre aux productions antiques permet de préciser la datation. Cette dernière est renforcée par une analyse radiocarbone, fixant un intervalle compris entre la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. et le IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Le réinvestissement d'une nécropole tumulaire proto-historique n'est pas un cas unique en Berry, comme en témoigne par exemple la fouille au lieu-dit les Danjons sur la commune de Bourges. La présence d'une sépulture pouvant dater du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., dans l'emprise du plus grand des monuments, peut être mise en relation avec l'habitat ouvert d'époque protohistorique, identifié au diagnostic. Il s'agit sans doute d'un réinvestissement du monument funéraire, dont les tombes fondatrices ont disparu. On constate ainsi, que ces nécropoles tumulaires marquent longtemps le paysage, ainsi que la mémoire des hommes. En l'absence de traces matérielles témoignant des étapes de mise en service ou d'utilisation opportuniste de ces espaces consacrés, il est aujourd'hui difficile d'en saisir toutes les phases.

**Laurence Augier**

Époque contemporaine

## LA CHAPELLE-SAINT-URSN

### Rue du Mistral

Le diagnostic archéologique réalisé rue du Mistral dans la commune de La Chapelle-Saint-Ursin, fait suite à un projet d'aménagement d'une zone pavillonnaire sur une surface de 14 729 m<sup>2</sup>. L'emprise de l'opération se situe à l'écart du bourg ancien, à environ 1 km au nord-nord-est du centre-bourg (église), à 5,2 km au sud-ouest de l'éperon de Bourges. Elle est localisée sur le versant d'un vaste plateau calcaire au relief peu accentué (altitude moyenne de 152,5 m NGF), délimité par les vallées du Cher et de l'Auron, affluent de l'Yèvre qui coule à environ 2 km au nord.

Le contexte archéologique au nord-est du territoire de la commune de La Chapelle-Saint-Ursin est riche et bien documenté, notamment par plusieurs fouilles récentes concernant des établissements agricoles protohistoriques, antiques et médiévaux. L'environnement proche du site est marqué par la proximité de l'établissement agricole des « Grandes Varennes », occupé depuis la fin de l'âge du Bronze jusqu'au début du haut Moyen Âge. Sur la parcelle du diagnostic, les prospections aériennes et pédestres de J. Holmgren et A. Leday ont mis en évi-

dence deux bâtiments rectangulaires au plan lacunaire et non datés.

Les investigations ont mis au jour des vestiges ténus et qui témoignent d'une occupation récente (période contemporaine) se matérialisant par un fossé parcellaire, des fosses de plantation et un chemin rural en terre. Les résultats de l'intervention sont dans la continuité des observations réalisées lors des opérations de diagnostics précédentes.

**Baptiste Salles**

Le diagnostic de Charenton-du-Cher, Champs-Gros-Yeux, suite à un projet d'aménager un parc photovoltaïque, se situe dans la clairière de Crevan, sur une surface de 313 150 m<sup>2</sup>. Cette parcelle est située sur un substrat constitué de matériaux d'âge éocène, soit des argiles grises à rouille, également sableuses, à silex, ainsi que des conglomérats et des argiles bariolées à pisolithes, selon des faciès sidérolithiques indifférenciés. Morphologiquement, le terrain le plus au sud est surplombé d'une petite colline à 212.47 NGF maximum. Au sud, se développe un vallon à 195 NGF au plus bas, qui reprend par la suite un peu d'altitude (autour de 200 NGF) et se développe ensuite plein sud, autour d'une altitude de 198 NGF. Cela donne à cette portion du terrain un caractère relativement plan. Cette clairière, datée du début de l'époque moderne, est implantée au milieu de la forêt de Meillant, à 4 km à vol d'oiseau du bourg de Charenton-du-Cher. L'opération a mis en évidence une occupation relativement dense, s'étalant entre La Tène D et la période moderne.

Une occupation se met en place à La Tène D1 au nord de la zone 5. À La Tène D2, elle commence à se densifier, une augmentation du nombre de structures en creux datées de cette période est relevée. À une date imprécise au sein de La Tène D, est mis en place un enclos délimitant un établissement qui se développe hors emprise en zone 1 au sud-ouest du diagnostic. Les mobiliers issus des contextes de La Tène D sont caractéristiques d'activités domestiques et signalent la présence d'un établissement probablement à vocation agricole.

La période gallo-romaine précoce s'illustre par des vestiges remarquables répartis en 3 ou 4 pôles. Au sud, en zone 1, à proximité de l'enclos laténien, une fosse contenant de possibles résidus de production de charcuterie a été étudiée et quoiqu'isolée s'avère notable au vu de l'absence de données à ce sujet dans la région proche.

Au centre en zone 5, un four de potier a été étudié. Celui-ci contenait des résidus de productions de céramiques locales à destination d'un domaine dans son environnement direct. Plusieurs fosses et trous de poteau témoignent de l'occupation des parties ouest et est de cette zone sans être certain qu'il y ait continuité physique entre ces deux pôles. Cette occupation s'inscrit dans la continuité chronologique de l'occupation laténienne. À l'est plusieurs fossés comblés à cette période pourraient définir un enclos ou un système parcellaire dont l'origine laténienne ne peut être exclue.

Plus au nord en zone 2, une tombe construite est aussi datée de cette période. Les assemblages contenus sont très variés. Un important lot de céramiques (locales et d'importations), une épée, des éléments métalliques divers dont de possibles éléments de coffres, des éléments en verre, des restes de miroir en alliage cuivreux y ont été observés et prélevés. Cette tombe s'inscrit dans le

groupe de Fléré, un type de sépulture typique du Berry durant la période augustéenne et qui semble caractériser des tombes de notables. Tous ces éléments étaient bien en place, indiquant l'état de conservation exceptionnel de la tombe.



Fig. 1 : Charenton-du-Cher (Cher) Champs-Gros-Yeux : passe 2b de la fouille de la sépulture. (Sébastien Facchinetti, Inrap)

La période du Haut-empire (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s.) s'illustre par la présence de deux fours au volume important dont l'usage n'a pu être déterminé. Par ailleurs, dans le nord-ouest et est de la surface diagnostiquée, en zone 5, une stratigraphie importante a été relevée. Celle-ci scelle les occupations laténiennes et sert d'assise, à l'occupation relativement dense, datée de la période gallo-romaine. Le lien entre ce dépôt stratigraphique, un possible remblai volontaire et les occupations gallo-romaines précoces n'a pu être établi. Les structures et les assemblages de mobiliers observés sur cette zone évoquent une occupation en partie à vocation domestique. Des éléments de stockage (*dolium*, etc.) sont recensés. Pour la période gallo-romaine précoce et la pleine période gallo-romaine, la structuration spatiale des vestiges, en l'état actuel de nos connaissances, indique donc un développement de l'occupation centrée sur la moitié sud de l'emprise diagnostiquée, sur un axe sud-ouest nord-est. La fonction des mobiliers évoque des occupations domestiques, artisanales et la présence d'un personnage au statut relativement important selon le mobilier présent dans la tombe. La concentration de vestiges au sud-ouest de la zone 5 démontre que les habitants se sont installés sur la pente et que cette implantation se développe vers la forêt.

Une occupation médiévale est recensée, centrée sur la zone 1, soit le quart sud du diagnostic. Cette occupation est relativement ténue et s'illustre par la présence d'au moins deux assemblages de structures archéologiques (trous de poteau et indéterminés). La division chronologique et spatiale est ici notable. En effet, la fouille d'une vaste structure ovalaire en limite du plateau au sud, surplombant le vallon en contrebas, a livré des tessons de poteries datées des années 650-750. Ces poteries correspondent à des restes de pots à cuire, ce qui indique la

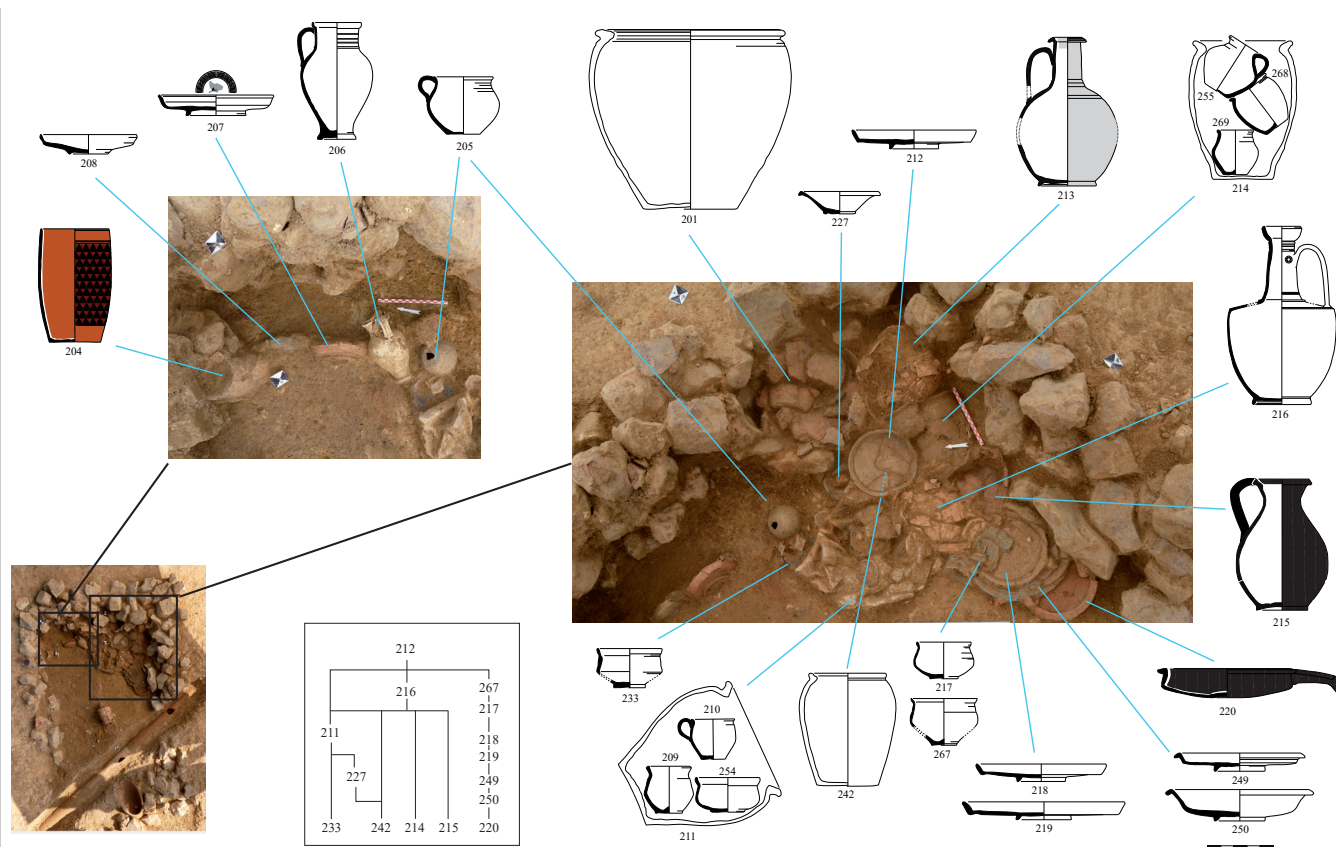


Fig. 2 : Charenton-du-Cher (Cher) Champs-Gros-Yeux : mobilier céramique déposé dans la moitié est de la tombe. détail de localisation et de leurs relations stratigraphiques. (Sébastien Facchinetti, Inrap)

présence potentielle d'une occupation domestique à proximité. Il est à noter que cette fosse prend place à proximité du chemin moderne dont l'origine alto-médiévale pourrait être évoquée. Par la suite, un assemblage de poteaux au centre du plateau a livré un modeste corpus de tessons de poteries datées des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. Le volume des mobiliers y est relativement faible. Il est possible qu'au haut Moyen Âge, l'occupation se développe du nord au sud, mais les données sont trop faibles. Par ailleurs, il est possible que l'intégralité du plateau soit en partie occupé, et que divers processus (érosifs ou autres) ne viennent oblitérer notre appréhension de cette occupation.

La période moderne, une occupation se développe au centre du plateau en zone 1. Elle est caractérisée par des bâtiments maçonnés. Des murs, des sols en galets, une vaste fosse détritique et un puisard ont été relevés. À noter que ces éléments, datés des années 1700 à 1800, ne sont pas recensés sur le cadastre napoléonien. Cela indique que, lorsqu'il a été effectué en 1832, ces espaces sont déjà abandonnés. La vocation de cet ensemble n'est

pas certaine. Il est possible qu'ils soient liés à l'aménagement de l'étang juste à l'ouest, actuellement dans la forêt de Meillant. Il est aussi possible que cette installation soit liée à de vastes fosses d'extraction de matières premières, concentrées dans l'angle sud-est de l'emprise du diagnostic, en zone 1 mais n'ayant livré aucun élément de datation. Quoi qu'il en soit, l'arrêt de l'occupation à l'époque moderne semble se faire relativement rapidement. Il a été remarqué que ces espaces semblent être en partie démantelés et les vastes creusements disponibles (puisard et fosses) remblayés avec des blocs de pierres vraisemblablement issus des bâtiments existants. Un vaste chemin creux, visiblement daté de la période moderne, a été observé sur la moitié sud de la surface d'étude. Ce chemin se retrouve sur le cadastre napoléonien et semble contribuer à la structuration des espaces à la période moderne, mais il peut avoir une origine plus ancienne.

**Sébastien Facchinetti**

L'opération de diagnostic d'Ennordres a révélé une fréquentation très importante du fond de vallée au cours du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène. Deux occupations attribuables au Paléolithique récent, et plus précisément au Magdalénien en tranchée 12 et au Laborien en tranchée 25, ont été formellement identifiées. Elles apparaissent toutes deux au sommet de la séquence fluviale Fx, à environ 40 cm sous la surface actuelle. Le mobilier présente un excellent état de fraîcheur et une cohérence technologique permettant d'écarter tout palimpseste. Les deux niveaux archéologiques ont subi des altérations post-dépositionnelles qui ont remobilisé très localement les vestiges (dilatation du niveau, verticalisation d'une partie des objets). Les occupations tardiglaciaires de plein air sont peu documentées dans la région Centre-Val de Loire et sont même rares dans le département du Cher. Ces sites constituent des jalons essentiels à la connaissance des groupes humains de la fin du Paléolithique récent aux marges méridionales du Bassin parisien, à travers en particulier leurs traditions techniques et choix économiques dans un milieu aux ressources naturelles différentes des sites documentés jusqu'à présent ailleurs dans la région.

Les découvertes pour la période du Mésolithique sont majeures, avec une fréquentation intense de la plaine alluviale de la Petite Sauldre. Le nombre d'occupations distinctes du premier Mésolithique est difficile à évaluer tant les vestiges sont présents sur des aires très vastes : environ 3 ha pour le seul secteur compris entre la tranchée 31 et la tranchée 48. L'hypothèse d'autant de petites occupations indépendantes, telles que celles du site de Saint-Romain-sur-Cher (Kildea 2008), ne doit pas occulter la possibilité qu'existe un vaste campement constitué de plusieurs unités d'habitation ou d'aires d'activités spécialisées, à l'image du site de Kerkhove en Belgique (Vandendriessche 2022).

Dans la parcelle nord, un four à pierres chauffées a été découvert à 0,70 m de profondeur dans la tranchée 19, suite aux intempéries qui ont lessivé le sédiment en direction du bas de pente. Les datations carbone 14 le placent

chronologiquement entre 4400 et 4300 av. J.-C. soit au début de la période chasséenne (Néolithique moyen II).

La période protohistorique est représentée par deux fosses dont une polylobée et de nombreuses isolations de céramiques dans la parcelle sud, mais n'offrent aucun caractère morphologique ou typologique permettant de préciser la datation.

La période romaine est représentée par 4 petits pôles d'occupations dans les tranchées 10, 24, 26 et 27 et 46. Ils sont constitués de fosses, de fossés probablement parcellaires et de trous de poteau. Une fosse isolée dans la tranchée 46 a livré un mobilier céramique conséquent du début du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

C'est à l'époque carolingienne que le site est réoccupé. À l'est de la tranchée 3, au nord/est du diagnostic, 5 trous de poteau ont été découverts après la réalisation d'une extension nord et sud. Ils ne forment pas de bâtiment. Dans la tranchée 4 au même niveau que les trous de poteau, une batterie de 6 fosses a été mise au jour. L'indigence de mobilier ne nous a pas permis de dater cette occupation. Des charbons de bois ont été prélevés lors du test mécanique des fosses F.18 et F.19. Les datations au carbone 14 révèlent deux intervalles chronologiques qui se distribuent sur une période comprise entre le dernier quart du VIII<sup>e</sup> s. et la première moitié du X<sup>e</sup> s., soit à la période carolingienne.

**Éric Champault**

Kildea 2008 : KILDEA F., « Les occupations du Mésolithique ancien et moyen de Saint-Romain-sur-Cher (Loir-et-Cher) », in *Le début du Mésolithique en Europe du Nord-Ouest*, actes de la Table-ronde d'Amiens, 9 et 10 octobre 2004, Paris : Société préhistorique française, pp. 154-167.

Vandendriessche 2022 : VANDENDRIESSCHE H., *Flintknapping from the lateglacial to the early Holocene* : The Belgium Scheldt valley sites of Ruinen and Kerkhove, Leiden : Sidestone Press Dissertations, 310 p.

# FUSSY

## Le Pré-de-la-Feularde, le Champ-Chapois

La fouille de Fussy, aux lieux-dits le Pré-de-la-Feularde et le Champ-Chapois, est intervenue dans le cadre des travaux préalables à la construction de la rocade nord-ouest de Bourges. Elle fait suite à un diagnostic réalisé en 2022 sous la direction de Pascal Poulle (Poulle 2022) et a mobilisé durant quatre mois trois archéologues de l'Inrap et trois archéologues du service archéologique de la communauté d'agglomération de Bourges Plus.

L'emprise de fouille est divisée en deux aires situées de part et d'autre d'un petit cours d'eau chenalisé et soumis

à des mesures de prévention environnementale qui ont entraîné une réduction de la surface accessible aux travaux archéologiques (4 050 m<sup>2</sup>).

Au nord de l'emprise fouillée en 2022, la partie résidentielle d'une villa gallo-romaine installée au lieu-dit le Champ du Jardin est connue depuis le XIX<sup>e</sup> s. grâce à deux campagnes de fouille engagées en 1846/1851 puis en 1868 par M. Berry, propriétaire du lieu, et à la transcription des principaux résultats qui en a été faite par Jules Dumoutet (Berry 1868 ; Dumoutet 1870). Elle est située à



Fig. 1 : Fussy (Cher) le Pré-de-la-Feularde, le Champ-Chapois : plan général de situation de la fouille reportée sur le fond cadastral. 1-partie résidentielle de la villa de la Feularde (fouilles Berry 1848/1851 et 1868) 2-fouille du Clos de la Feularde (A. Luberne 2011) 3-fouille du Pré de la Feularde/Champ Chapois (L. Fournier 2022). (C. Font, A. Trémel, L. Fournier, Inrap)



Fig. 2 : Fussy (Cher) le Pré-de-la-Feularde, le Champ-Chapois : vue aérienne de la partie orientale du site de Fussy. (Communauté d'agglomération de Bourges Plus).

l'établissement n'est pas déserté, à l'inverse, c'est au cours de la période tardo-antique qu'il connaît sa plus grande extension (> à 2 ha). Les mobiliers découverts lors des fouilles successives réalisées au XIX<sup>e</sup> s. avaient déjà permis d'assurer d'une continuité d'occupation de la partie résidentielle au cours de l'Antiquité tardive (fig. 3). Dans la partie fouillée en 2022, au sud du bâtiment en pierre, lui-même en partie réoccupé, de nombreux bâtiments sur poteaux sont élevés. Dans l'une de ces nouvelles constructions, une fosse (F228) a livré un grand nombre d'objets métalliques (émondoirs, sonnaillles, anse de seau, pince à feu, mèche à cuillère, serrure) (fig.4). Ces objets, probablement collectés dans les constructions du Haut-Empire, étaient destinés au recyclage comme le prouvent les traces de découpe visibles sur l'un d'entre eux. Un dépotoir de métallurgie livrant de nombreuses scories de forge a également été découvert à proximité de ce bâtiment.

l'ouest d'un axe de circulation ancien, chemin creux reliant peut-être Bourges à Gien, récemment mis en évidence par une opération de fouille préventive conduite par Alexis Luberne (Luberne 2011) (fig. 1).

**Laurent Fournier**

Le premier temps d'occupation du site est daté de la Protohistoire (âges du Fer). Cette période est représentée, dans la partie orientale de l'emprise, par quelques vestiges dispersés (un fossé, quelques fosses et des trous de poteau) et, à l'ouest du cours d'eau, par des sols successifs qui ont accueilli une activité de forge, illustrée par la découverte de lingots de fer déposés en faisceau et d'un foyer.

Les vestiges de la période romaine sont concentrés à l'est du cours d'eau, représentés par des constructions appartenant vraisemblablement à la pars rustica de la villa de la Feularde (fig. 2). Un aménagement hydraulique – qui s'inscrit dans le prolongement d'une conduite d'eau identifiée lors des premiers travaux engagés sur la partie résidentielle – est bordé à l'ouest par une vaste construction en pierre, de plan rectangulaire (15,70 x 4,75 m). Ce bâtiment est par la suite doté au SE d'une petite extension reconstruite à deux reprises. Cette construction est abandonnée au début du IV<sup>e</sup> s. Un petit trésor monétaire contenu dans une céramique a été mis au jour dans une fosse creusée sur l'arase du mur ouest du bâtiment. Il est constitué de 13 monnaies en bronze frappées durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., mais présentant des traces d'usure très importantes. Les murs sont arasés, sans doute pour en récupérer les matériaux. Toutefois,



Fig. 4 : Fussy (Cher) le Pré-de-la-Feularde, le Champ-Chapois : vue d'une partie des objets en fer découverts déposés sur le fond de la fosse F228. (Baptiste Salles, Service archéologique de Bourges Plus).

Berry 1868 : BERRY M., « Compte-rendu relatif aux fouilles entreprises dans sa propriété de la Feularde en 1846 », *Bull. du comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Bourges*, 4e trimestre, 124 sqq.

Dumoutet 1870 : DUMOUTET J., « Monographie d'une villa gallo-romaine découverte dans le fief de Feularde, rapport », *Rev. des Soc. Savantes des Départements*, 1, 5e série, pp.421-422.

Luberne 2011 : LUBERNE A. (dir.), La rocade nord-est de Bourges. *Des chemins creux à la Rocade : 2000 ans d'axes routiers au Clos de Feularde* : rapport de fouilles archéologiques, Pantin : Inrap CIF, 148 p.

Pouille 2022 : POUILLE P. (dir.), Cher, Vasselay, Fussy, rocade nord-ouest de Bourges, phase 4 : Rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 178 p.

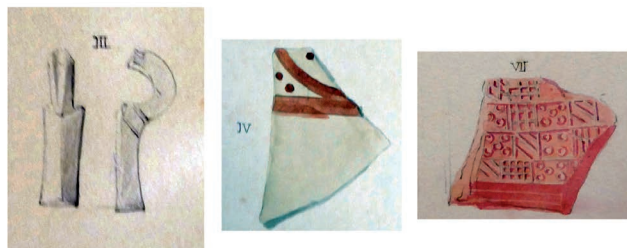


Fig. 3 : Fussy (Cher) le Pré-de-la-Feularde, le Champ-Chapois : mobilier métallique et céramique de l'Antiquité tardive recueilli dans la partie résidentielle de la villa de la Feularde. III-fragment de fibule cruciforme ; IV-céramique peinte ; VII-sigillée d'Argonne (d'après les dessins de J. Dumoutet).

## SAINT-AMBROIX

### La Grenouillère, Pièce-de-la-Chaussée, Pièce-de-la-Garenne

Le projet d'aménagement d'un parc éolien de trois plateformes à Saint-Ambroix, aux lieux-dits la Grenouillère, la Pièce-de-la-Chaussée, la Pièce-de-la-Garenne, a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique. Les trois plateformes se trouvent en effet à proximité de l'ancienne voie antique d'*Avaricum* à *Argentomagus* (Bourges à Argenton-sur-Creuse) qui correspond à l'actuelle route départementale 84.

Aucun vestige archéologique, mise à part quelques tessons de la période protohistorique recueillis dans les tranchées de sondage qui ont recoupé un fond de vallon sur la plateforme E.2, n'a été reconnu dans l'emprise des plateformes. En revanche les tranchées de sondage perpendiculaire à la route départementale 84, ouvertes dans les chemins d'accès aux deux plateformes situées au nord de l'ancienne voie gallo-romaine ont permis de recouper son fossé bordier, ajoutant deux points d'observation sur la voie antique après les opérations de diagnostic archéologiques sur les plateformes éoliennes de Civray et celles du bourg et du chemin de Saint-Florent à Saint-Ambroix. En revanche il n'a pas été possible de recouper au sud le fossé bordier de la voie en raison de la présence d'une ligne électrique enterrée le long de la route.

**Pascal Poulle**



Saint-Ambroix (Cher) la Grenouillère, Pièce-de-la-Garenne, Pièce-de-la-Garenne : le fossé bordier de la voie antique dans la tranchée de sondage ouverte dans le chemin d'accès à la plate-forme E.2.  
(P. Poulle, Inrap)

## SAINT-AMBROIX

### Les Raisinières

Le projet d'aménagement d'un parc éolien de quatre plateformes à Saint-Ambroix, au lieu-dit les Raisinières a donné lieu à une prescription de diagnostic archéologique. Les tranchées de sondages sur les plateformes n'ont pas livré de vestiges, excepté un fossé sur la plateforme E.1 qui correspond à une limite parcellaire présente sur le plan cadastral de 1836 et un fond de haie sur la plateforme E.4 qui correspond également à une limite parcellaire.

La localisation de quatre plateformes sur le plan par masses de cultures de la commune de Saint-Ambroix de 1806, a montré qu'au début du XIX<sup>e</sup> s., cette partie du territoire communal était vouée à la viticulture.

**Pascal Poulle**

## SAINT-ÉLOY-DE-GY

### Les Tureaux

La prospection magnétique effectuée en juillet 2022 par l'entreprise Analyse Géophysique Conseil sur une surface de 5 ha où des scories de réduction de fer avaient été découvertes en prospection au sol en 2021 a mis en évidence une série d'anomalies magnétiques (fig.) dont certaines ont des caractéristiques de dimensions, de nature (dipolaires) et d'intensité qui conduisent à les interpréter comme correspondant à de possibles fours métallurgiques. Deux d'entre elles, voisines, ont été sélectionnées pour être testées dans le cadre d'une fouille programmée portant sur une surface de 1000 m<sup>2</sup> environ.

Nadine Dieudonné-Glad

Saint-Eloy-de-Gy (Cher) les Tureaux : plan des anomalies magnétiques. Le rectangle rouge encadre les anomalies caractéristiques de la présence de structures métallurgiques (Nadine Dieudonné-Glad sur la carte des anomalies fournie par AGC).



## SAINT-GERMAIN-DU-PUY

### Rue Neil-Armstrong

L'opération de diagnostic archéologique, rue Neil-Armstrong, a été réalisée le long de la rue du Maréchal-Juin sur la commune de Saint-Germain-du-Puy. Le projet d'aménagement concerne une surface de 18 682 m<sup>2</sup> (parcelles AI 19, 22, 23, 24, 108).

Aucun indice archéologique n'a été découvert dans les douze tranchées qui ont été ouvertes.

Mathieu Vandergucht

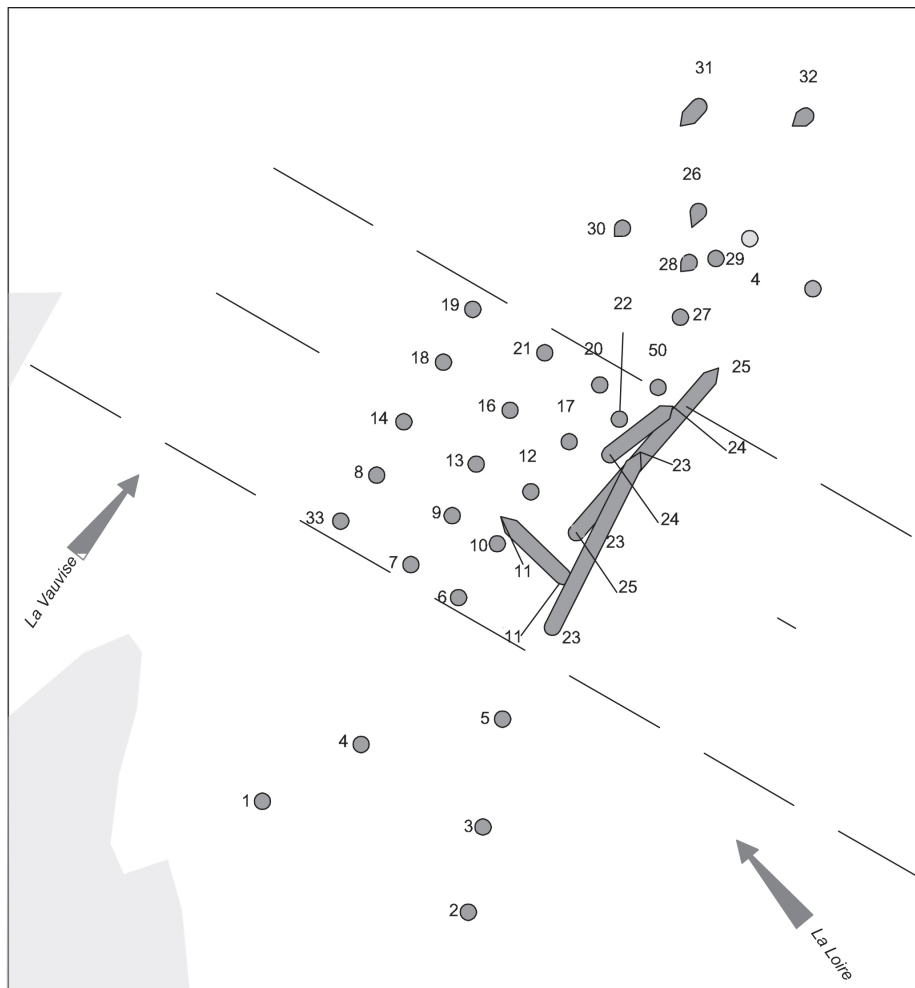
Gallo-romain

## SAINT-SATUR

### Lit de la Loire

Depuis la dernière intervention en 2005, et la publication des données collectées dans les actes du colloque sur les ponts routiers en Gaule romaine paru en 2011, le site des ponts romains de Saint-Satur fait l'objet de visites régulières pour en suivre l'évolution. Sur la rive gauche, au pied de la ville de Saint-Satur, la vaste plage sous laquelle on supposait la présence de quatre piles du pont mixte, a été presque totalement érodée par le fleuve en quinze ans, laissant apparaître de nouveaux vestiges qui ont motivé une demande de sondage pour l'année 2021, reportée à 2022 en raison du trop haut niveau de l'eau.

Sur le pont mixte (fondations sur pieux de chêne, piles en pierres, superstructures en bois), deux nouvelles piles ont pu être topographiées dans le chenal. Une troisième (n° XXI) a été découverte à la suite d'un sondage à la pelle mécanique. L'agencement des 26 pieux découverts diffère de celui qui se répète sur toutes les autres piles topographiées, dont les dimensions sont 9 m de long x 3 m de large, et où on a trois rangées espacées de 1,50 m, celle du milieu comptant un pieu supplémentaire à l'emplacement de la pointe de l'avant-bec : sur la pile XXI, deux premières rangées parallèles sont disposées très près l'une de l'autre (espacement de 70 cm), et une troi-



Saint-Satur (Cher) pont romain en bois : le nouveau relevé des bois de la pile n°12 montre les pieux cassés découverts dans le sondage ainsi que des groupes de pieux localisés en amont et en aval de la pile. (P. Moyat, A. Dumont, DRASSM)

sième rangée se trouve à 2,20 m de la seconde. D'autre part, quatre pieux ont été découverts en dehors de l'emprise théorique de la pile, reportée d'après le module des autres piles. Enfin, contrairement aux autres piles, aucun bloc d'architecture n'a été vu au cours du décapage alors que partout ailleurs sur le site, ces blocs sont très nombreux au-dessus ou autour des pieux de fondation. On pourrait penser que la proximité avec l'agglomération de Saint-Satur a favorisé la récupération, mais il serait quand même surprenant qu'il n'en reste plus aucun. Le sondage n'a pas été poursuivi en profondeur pour voir si les blocs s'étaient enfoncés dans le sable, ce qui est possible. Lorsque l'on plaque sur les lignes de bois de l'ensemble XXI le module de pile, on constate un léger décalage par rapport à l'axe du pont, décalage qui est également visible au niveau de la pile XX. Il est possible que la pile XXI puisse être la première pile du pont mixte en partant de la rive gauche. Cependant, aucun dispositif de renforcement ou de rattachement à une berge antique n'a été découvert et il reste probable que la culée se trouve sous ou immédiatement au pied du quai actuel de Saint-Satur, pour le moment hors d'atteinte. Il n'a pas été possible de faire un sondage 16 m plus loin (distance entre deux piles), car l'emplacement supposé d'une autre pile ou de la culée tombait au pied de la levée qui supporte le quai derrière lequel sont construites les premières maisons de Saint-Satur.

La pile n° 12 du pont en bois qui avait été topographiée en partie en 2004, n'avait alors pas pu faire l'objet d'une étude, se trouvant dans une zone de remous et de fort courant ; elle avait ensuite été recouverte de sable et de gravier, puis elle a réapparu au cours de ces dernières années. Nous avons renuméroté tous les bois visibles en août 2022 et refait un relevé topographique avant de débiter le sondage à la pelle mécanique et manuel au niveau des bois horizontaux qui pouvaient potentiellement révéler un système de construction en caissons de bois. On doit préciser qu'actuellement, quatre ponts à caissons de bois sont connus dans le monde romain : Pontoux (Doubs), Stepperg (Danube, Allemagne), Mayence (Rhin, Allemagne) et Fondettes (Loire). Étant donné la rareté de ce type d'ouvrage, il paraissait important de savoir si le pont en bois de Saint-Satur était susceptible d'augmenter ce corpus.

Trente-quatre bois au total ont été topographiés sur cette pile n° 12, dont quatre horizontaux (sondage), et trente verticaux. Ils sont tous en chêne et les pieux sont débités sur brin (troncs laissés complets, non refendus) ; leur diamètre varie entre 45 et 50 cm.

Les bois horizontaux qui affleuraient ne sont pas des éléments de caissons de bois, mais des pieux couchés, effondrés sur place après avoir cassé et basculé dans le chenal où ils ont très rapidement été recouverts par les sédiments. Ils peuvent correspondre à un autre état de pont ou bien encore à un incident survenu au moment où cette pile 12 a été construite. Une crue a pu avoir lieu alors que le chantier était en cours et détruire la ligne déjà implantée partiellement ou totalement. Cette hypothèse pourrait expliquer l'espacement resserré entre les deux premières lignes de cette pile lorsque l'on part du chenal (1,50 m) alors que l'espacement entre les lignes est de 2 m. Les constructeurs auraient réimplanté cette ligne en la reculant afin de ne pas être gênés par les bois effondrés dans le chenal qu'il était sans doute compliqué d'ôter. Le pieu n° 23, incomplet, qui a été prélevé pour analyse dendrochronologique (en cours), pesait un peu plus de 700 kg. La présence de groupes de pieux en amont et en aval de cette pile, en supposant qu'ils sont contemporains de la construction de ce pont, montre qu'elle a dû poser un certain nombre de problème, ou qu'elle a nécessité des aménagements particuliers. Ils pourraient également correspondre à des vestiges d'aménagements liés au chantier (plateforme pour sonnette, pour engin de levage, autre ?).

## VILLENEUVE-SUR-CHER

### Le Bois-du-Montet phase 3

Lors des opérations menées en 2013 sur la carrière du Bois-du-Montet à Villeneuve-sur-Cher, des vestiges importants avaient été identifiés, notamment sur une occupation liée à la métallurgie fonctionnant entre La Tène finale et I<sup>er</sup> III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Un atelier de potier avait également été découvert fonctionnant depuis le début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Par ailleurs, une zone d'extraction de minerai de fer datée des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. avait été localisée. Cette zone d'extraction est certainement à mettre en relation avec la forte concentration de minerai de fer visible au sein de la carrière.

En 2014, les vestiges étaient plus réduits, limités à la mise en évidence d'une nappe de mobilier en adéquation avec les fosses d'extractions de minerai mise au jour précédemment. Des fossés contemporains avaient été repérés.

Le diagnostic de 2016 avait mis en évidence quelques fossés suivant les mêmes axes d'implantation que ceux repérés en 2014.

Le diagnostic effectué en 2018 a permis de repérer des structures modernes ou contemporaines, notamment un fossé qui est la continuité de l'un des fossés repérés en 2016. Un chemin forestier est visible sur la photographie verticale de l'IGN prise en 1950, mais il disparaît après cette date.

Cette sixième opération de diagnostic archéologique menée au sud de l'extension de la carrière du Bois du Montet n'a révélé aucun vestige archéologique. Seul un fragment de céramique daté de la période protohistorique indéterminée a été découvert à la base d'une souche, en position résiduelle. Même si ce diagnostic est négatif, il apporte tout de même des éléments supplémentaires sur l'implantation humaine du secteur.

**Éric Champault**